



**Linkiaa (pôle Littoral) recrute pour son nouveau
Service d'Interventions Educatives Intensives à Domicile
avec possibilité d'hébergement
un(e) Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et familiale (TISF)
Lieu d'intervention : territoire nazairien
Poste en CDI à temps plein à compter du 1^{er} juin 2026**

Missions

A l'appui du mandat administratif ou judiciaire dévolu au service (**mesure d'AEMO ou d'AED intensive et temporaire**), le/la TISF est l'acteur, l'actrice principal.e auprès des enfants et de leur famille qui :

- Développe des modalités d'interventions plurielles tant individuelles que collectives pour répondre aux objectifs de l'accompagnement éducatif
- Soutient la gestion et l'organisation de la vie quotidienne des familles en valorisant leurs compétences
- Coordonne ses actions avec les acteurs intervenants auprès de l'enfant et de sa famille et développe les partenariats
- Instaure une relation d'aide avec l'enfant et sa famille, les conseille et les oriente vers les personnes ressources et les dispositifs de droit commun
- Évalue les notions de danger ou de risques de danger pour l'enfant
- Participe au travail pluridisciplinaire au sein du service
- Participe au développement du projet de service et à son évaluation dans le cadre du projet de pôle et du projet associatif

Le service

- Ouverture du lundi au dimanche, 365 jours /an, de 7h30 à 22h du lundi au vendredi et de 7h30 à 20h le week-end
- Organisation du temps de travail du lundi au vendredi (possiblement le samedi) en journée
- Une équipe pluridisciplinaire de 18 professionnels
- Véhicules de service pour déplacements fréquents et réguliers

Compétences et formations

- Titulaire du diplôme de Technicien de l'Intervention Sociale et familiale (TISF) exigé
- Bonne connaissance du dispositif de protection de l'enfance
- Expérience en milieu ouvert souhaité
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire
- Aptitude à développer des projets éducatifs individuels et collectifs
- Capacité rédactionnelle et d'analyse
- Capacité pour l'exercice des responsabilités
- **Permis B exigé**
- Attestation d'honorabilité requise



Rémunération

- Selon CCN du 15 mars 1966
- Congés trimestriels

Les candidatures (CV **et lettre de motivation exigée**) sont à adresser dès que possible à
Mme Véronique TOUZE-RATISSEAU, Directrice du Pôle Littoral,
par mail à l'adresse suivante : directionlittoral@linkiaa.fr